

RAPPORT MORAL 2017/2018

L'association rassemble les agents comptables dans un réseau professionnel dynamique et convivial et constitue le relais actif de ces acteurs de terrain avec les institutions académiques et nationales. Nos objectifs sont les suivants :

- Assurer la représentativité de notre profession au niveau institutionnel national : le Ministère de l'éducation nationale dont DAF (affaires financières) et STSI (informatique de gestion), le Ministère en charge du Trésor Public dont la DGFIP, l'association des agents comptables publics, l'AFCM et l'AMF...
- Devenir force de proposition en organisant notre réflexion sur le métier d'agent comptable, son avenir, sa formation initiale et continue, la mise en œuvre et les conséquences de la responsabilité personnelle, nos intérêts professionnels.
- Maintenir les compétences au meilleur niveau en diffusant les informations et en contribuant à la formation
- Créer un réseau d'accueil et de convivialité entre les agents comptables des académies
- Assurer la représentativité auprès des partenaires institutionnels dans les académies.
- Développer une solidarité entre collègues
- Favoriser les échanges d'information professionnelle, de partage d'expériences...

Le président et les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des adhérents qui, par leur présence et leur participation aux différentes actions proposées participent de la vitalité de l'association.

L'association dans son environnement :

L'association est inscrite comme un partenaire majeur, concernant les évolutions du métier de comptable public, que ce soit au sein de l'Éducation Nationale ou au-delà ; au niveau national comme au niveau académique, quand les délégations existent et sont actives.

Cette année, nous avons été invités par la Direction Générale des Finances Publics au séminaire annuel des comptables d'EPN et de GIP, le 14 novembre 2017. Le compte-rendu de cette journée est sur le site.

Nous avons également été invités aux réunions entre l'ASP et le Ministère pour définir le devenir des trop-perçus ou des restes à recouvrer entre EPLÉ et ASP.

Le travail sur Opale, remplaçant futur de GFC pris en charge par la DAF A3 explique que nous n'avons pas pu trouver de date pour une rencontre avec le ministère. Mais de nombreux adhérents font partie des groupes e travail sur ce sujet.

Enfin, Espac'EPLÉ a, comme d'habitude, assuré une permanence à l'ESEN, en septembre, lors du séminaire d'accueil et de formation des nouveaux comptables. C'est un moment privilégié de rencontre et de dialogue avec nos collègues nouvellement nommés sur des postes de comptables. Nous remercions ici l'ESEN et la DAF A3 pour cette possibilité qui nous est offerte de nous faire connaître auprès des nouveaux collègues.

Les tentatives de rapprochement entre association et syndicats n'ont pas pu aboutir, faute d'entente sur les positionnements respectifs de chacun. Cependant, des points de convergence ont pu être identifiés, notamment concernant l'évaluation du comptable.

L'activité régulière du site internet, que ce soit au niveau national ou au niveau académique, contribue en outre à renforcer la crédibilité d'une association professionnelle. A ce propos, l'idée de faire une recension de la jurisprudence des CRC est restée lettre morte, faute de volontaires. Si des collègues sont intéressés pour relancer cette initiative, qu'ils se manifestent.

L'activité du national

Trois bureaux se sont réunis sur Paris à l'école Boulle aux mois d'octobre, de décembre et mars. Les thèmes d'actualité ont été abordés. A également été préparée lors de ces regroupements l'assemblée générale ainsi que le séminaire de paye prévu en septembre à Brochon, dans l'académie de Dijon. Sont présents à ces réunions des représentants de différentes délégations ainsi que les membres du bureau. Pour mémoire, le bureau renouvelé en septembre est ainsi constitué :

- Président Fabien THOREL
- Trésorier Frédéric BRUT
- Secrétaire Général Sophie VIGUIER
- Secrétaire Général Adjoint Caroline MAERTEN
- Vice-Présidente Frida ESSIYE
- Vice-Présidente Emmanuelle ROLLAND
- Vice-Président Sébastien WAFFLART
- Vice-Président Sébastien JOUANNIC
- Vice-Président Géraldine MANOT
- Webmestre Etienne ANDRE

Les démarches ont été maintenues pour susciter la création de délégations. Nous espérons que l'an prochain, certaines académies vont enfin se doter de délégations compte-tenu de la présence d'adhérents dans ces académies.

Enfin, le site Internet a hébergé un certain nombre de tribunes et de *vademecum*. Nous avons également profité de cet outil pour faire la promotion de l'outil COGEFI et de ses dernières versions pour faciliter le travail d'analyse financière de la profession.

Depuis l'an dernier, nous avons noué un partenariat avec la Banque Française Mutualiste, déjà partenaire de l'ACP. Leur logo est ainsi présent sur les pochettes contre un financement de l'assemblée générale. Ils sont également présents cette année à l'assemblée générale.

Nous essayons aussi de renforcer le suivi des adhérents en développant un logiciel permettant l'envoi en masse des numéros d'adhésion.

Avec le partenariat du SGMAP, nous avons développé Open Carte Comptable, une application participative recensant les agences comptables sur le territoire et leur composition. Nous vous encourageons à mettre à jour les données concernant votre groupement. L'adresse : <http://opencartecomptable.fr/>

L'activité des académies

Vous pouvez retrouver *in extenso* sur le site de l'association l'activité au jour le jour des

différentes délégations. Leur rapport d'activités est présenté à leurs adhérents lors de leurs assemblées académiques annuelles. Certaines délégations se sont également rapprochées ponctuellement à l'occasion de la réforme territoriale. Ci-après la liste des académies où des délégations sont présentes ou en cours de constitution.

AIX MARSEILLE

AMIENS (association autonome)

BESANCON

CAEN

CLERMONT

CORSE

CRETEIL

DIJON

GRENOBLE

LILLE (association autonome)

LIMOGES

LYON

MARTINIQUE (association autonome)

NANCY METZ

NICE

ORLEANS TOURS

PARIS

POITIERS

REIMS

RENNES

ROUEN

TOULOUSE

VERSAILLES

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

CHARGES du 01/05/2017 au 30/04/2018 : 6 824.05 €

PRODUITS du 01/05/2017 au 30/04/2018 : 10 365 €

Résultat : 3 540.95 €

DISPONIBILITES au 30/04/2017 : 23 936.28 €

Programme d'activité ESPAC'EPLÉ 2018 / 2019

Poursuivre le développement de l'association

- Fédérer les dernières académies non impliquées et encourager les volontaires pour animer l'association
 - Contacts répétés par téléphone et courriels auprès de collègues susceptibles d'être force d'entraînement
 - Prévoir éventuellement des déplacements sur place
- Pérenniser l'activité des académies déjà dynamiques
 - Mise en valeur via le site internet
 - Relancer les délégations moins actives avec des propositions d'actions
- Maintenir et renforcer la visibilité de l'association

Développer le site internet

- Travailler à plus de lisibilité des travaux des académies (encourager les académies à publier régulièrement les compte-rendu de leurs réunions)
- Assurer une information régulière sur les nouveautés
- Mise en place d'une liste mail du genre « à ne pas rater sur le site » tous les trimestres par exemple

Concourir à l'amélioration de la formation des comptables et des équipes

- Mettre à disposition des outils
 - Utilisation du site
- Échanges de pratiques organisées dans les délégations académiques

Maintenir notre vigilance et être source de proposition pour le maintien et le développement des outils à notre disposition

- Suivi des évolutions de GFC : mise en avant des propositions Espac'EPLÉ
- Suivi et utilisation du site de la DAF

Réfléchir à l'évolution du métier de comptable

- Participation et réflexion dans les académies autour des évolutions liées aux cartes comptables
- Travailler à la prise en compte d'un certain nombre de recommandations de l'IGAENR dans son dernier rapport, entre autres :
 - La convention de groupement comptable
 - Les instances de concertation au sein du groupement comptable
 - Échanges de pratiques sur le rapport du compte financier, sa présentation et sur l'analyse financière
 - Encourager la mise en place effective d'une maîtrise des risques financiers
 - Développer, dans le cadre du déploiement du contrôle interne comptable, un outil de diagnostic spécifique aux Greta et aux établissements mutualisateurs de paye
 - La dématérialisation des paiements
 - Peser sur les orientations prises par le ministère et les académies concernant le recrutement, l'évaluation et le régime indemnitaire des agents comptables
 - S'assurer également de la mise en place d'une formation lourde et de la restructuration des plans de formation académiques, préconisés par l'IGAENR via la recommandation 27

Travailler à la reconnaissance d'un véritable service dédié à la comptabilité